

Comité permanent de la Chambre des communes sur la traite des personnes

Il est important de commencer par réduire le préjudice causé par la société, par Wanda Taylor, directrice générale de l'association Stepping Stone

En 1989, deux adolescentes retrouvées assassinées faisaient la une des journaux; ces affaires restaient non résolues. Se livrant au commerce du sexe, les deux adolescentes avaient été tuées par un client. Les résidents du quartier avaient alors décidé qu'il fallait faire quelque chose pour assurer la sécurité des filles. La Société Elizabeth Fry, un organisme national d'aide aux femmes aux prises avec la justice, mettait sur pied un programme dans le cadre duquel quelques bénévoles circulaient la nuit dans les rues pour offrir leur aide aux travailleuses du sexe, leur donner des informations et leur distribuer des documents visant à réduire le préjudice causé par la société. Deux années plus tard, étant donné la nécessité de maintenir une présence manifeste dans la rue et même d'intensifier cette présence, le programme donnait lieu à la création d'un organisme appelé Street Based Services for Women and Youth [Services de rue pour les jeunes et les femmes].

Quelqu'un avait constaté l'existence d'un besoin, d'une faille, et cet organisme l'avait comblé. Ce qui avait commencé comme un service de rue sans bureau est devenu, pratiquement 30 ans plus tard, un organisme qui continue ses activités de sensibilisation dans la rue, mais qui, en plus, a diversifié ses activités et propose désormais un programme pour sortir de la rue, offre des services d'aide juridique et de réinsertion, ainsi que de perfectionnement personnel et professionnel, et milite pour que tout le monde puisse bénéficier équitablement des ressources communautaires. Désormais appelé Stepping Stone, cet organisme est devenu la plus ancienne instance du Canada qui s'occupe de cette population extrêmement marginalisée. Cette population englobe les personnes se livrant ou s'étant livrées au commerce du sexe, les personnes à risque, ainsi que celles qui sont ou ont été victimes de la traite.

Nous savons que les raisons qui poussent une personne à se livrer au commerce du sexe sont multiples et complexes. Il peut s'agir d'un choix, puisque, depuis l'adoption du projet de loi C-36 en

2014, cela est légal au Canada pour un adulte consentant. Les groupes de défense qui considèrent que ce moyen de gagner sa vie n'est jamais un choix ne font que nier l'autonomie et les droits de ces personnes qui revendiquent la liberté de choisir le mode de vie qu'elles veulent. Ces groupes étouffent la voix des personnes qui ne pensent pas comme eux.

Une personne peut aussi se livrer au commerce du sexe à cause de facteurs de société qui limitent ses possibilités : comme la pauvreté et le manque de débouchés dus à une oppression systémique, à l'homophobie ou au racisme. Bien souvent, cela crée un cercle vicieux d'autres problèmes, comme les dépendances et l'itinérance. Enfin, une personne peut être contrainte de se livrer au commerce du sexe par la coercition ou la manipulation. Elle est alors victime de la traite et fait partie des personnes sur lesquelles le présent mémoire porte essentiellement. Parce que, quand la société voit une personne qui se livre au commerce du sexe, elle ne *voit* pas son histoire ni les circonstances qui l'ont réduite à cette extrémité. La société ne voit que les *stéréotypes* et les *jugements de valeur* qui sont toujours véhiculés sur ces personnes : elles sont déviantes sur le plan sexuel, elles ont été victimes d'abus durant leur enfance, elles sont toxicomanes. Elles sont la lie de la société et ne savent que faire les *mauvais* choix. Voilà quelques-uns des préjugés qui excluent cette population des importants débats de société et de l'élaboration des politiques qui la concernent. La société ne semble jamais voir les difficultés insurmontables avec lesquelles ces personnes sont aux prises lorsqu'elles essaient d'échapper à leur dangereuse condition. Quoique bien souvent invisibles de l'extérieur, ces difficultés ne sont pas moins bien réelles et très douloureuses pour les personnes victimes de violence, d'abus et d'un régime de terreur. De tels préjugés compliquent singulièrement *notre* tâche quand nous essayons de les aider à obtenir des soutiens communautaires.

À Stepping Stone, les deux des principales difficultés de notre travail sont de parvenir à faire respecter leurs droits de la personne et leur dignité, ainsi que de nous battre pour leur permettre de bénéficier des services auxquels nous avons tous droit, indépendamment des jugements de valeur. Cela me rappelle le cas d'une femme qui a commencé à bénéficier de nos

services. On a su par la suite qu'elle était victime de la traite des personnes et que le trafiquant était son conjoint. Elle vivait tous les jours dans la peur. Nous avons commencé par l'aider dans la rue, puis elle a bénéficié du soutien offert par le centre dans le cadre de nos programmes d'aide aux personnes traumatisées et victimes d'abus. Nous avons travaillé avec elle pour l'aider à se perfectionner sur le plan personnel, à apprendre à nouer des relations saines et à atteindre son objectif de retourner à l'école. Dénoncer son conjoint était inconcevable pour elle, car elle avait peur qu'il la tue. Il n'y avait aucune garantie qu'elle pourrait être protégée. La police a admis qu'elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour assurer *vraiment* la protection des femmes dans sa situation.

Nous n'avions pas d'endroit sûr où l'envoyer. Les refuges étaient pleins et surpeuplés, et les listes d'attente pour un logement étaient longues. Finalement, une fin de semaine, elle s'est fait violer par un client. Elle nous a appelés en pleine nuit. Nous l'avons accompagnée à l'hôpital où ils lui ont fait passer les examens en cas de viol. Parmi le personnel de l'hôpital, certaines personnes ont évidemment exprimé leur scepticisme quand elles se sont rendu compte qu'elle se livrait au commerce du sexe. Quand elle a eu le courage d'aller à la police pour porter plainte, les policiers ont vraiment manqué d'empathie parce qu'elle se livrait au commerce du sexe. Par exemple, nous avons pu entendre quelqu'un se trouvant à l'extérieur de la pièce où nous étions dire « *On la connaît, elle fait le trottoir* ». La femme s'est levée, puis elle est sortie du poste de police. Son violeur n'a donc jamais été condamné.

La personne dont je vous parle fait partie des nombreuses femmes qui sont venues à Stepping Stone. Et son histoire fait partie des nombreuses expériences blessantes qu'elles ont vécues en essayant d'obtenir de l'aide et des services pour changer de vie. Il y a un besoin, mais aussi de sérieuses failles, et quelqu'un doit les combler. Dans la recherche de solutions, nous devons admettre que ces failles sont réelles et qu'elles ont souvent des effets terribles sur les personnes qui luttent pour sortir de la traite. Les services communautaires, la police, les soins de santé et le logement sont des domaines pour lesquels nous ne devrions pas avoir à nous battre pour obtenir de

la compréhension, de l'empathie et un réel soutien. Ces éléments devraient être des piliers qui nous soutiennent dans la vie, pas des entraves qui nous empêchent d'avancer. Pourtant, ce sont malheureusement bien souvent des entraves. Grâce au dur travail que nous effectuons sur le terrain, nous avons pu faire de très importantes constatations qui nous ont permis de mieux comprendre la traite des personnes :

- Il n'existe pas de solution simple pour *sortir une personne des griffes* d'un trafiquant. Cela peut même la mettre en danger, surtout s'il est impossible de la protéger contre le trafiquant.
- Il est nécessaire d'informer *davantage* la population sur qui sont les personnes victimes de la traite et à quoi elles ressemblent, car toute personne, quels que soient son âge et le lieu, peut être victime de la traite.
- Les victimes de la traite sont des personnes qui sont *contraintes* de vendre leur corps et il *existe* des différences entre les adultes consentants qui choisissent de se prostituer et les personnes qui sont forcées à le faire. Par conséquent, les généralisations sur l'ensemble des personnes qui se livrent au commerce du sexe sont préjudiciables et ne sont d'aucune utilité.
- Alors que la loi considère comme des victimes de la traite les personnes de moins de 18 ans qui se livrent au commerce du sexe, ces personnes ne se voient pas toutes comme des victimes. Par conséquent, nous devons mieux comprendre comment sensibiliser *cette frange de la population* qui a moins tendance à demander de l'aide.
- Nous savons désormais que les recruteurs ne sont plus de simples proxénètes. Ce sont de plus en plus des petits amis, des camarades des deux sexes et même des personnes qui travaillent auprès des jeunes vulnérables. Il est donc important de faire en sorte que les jeunes *comprennent* le phénomène de la traite, qu'ils disposent des *outils* nécessaires

pour se protéger contre les manipulations psychologiques et qu'ils sachent de *qui* ils doivent se méfier.

- **Nous aurons beau offrir tous les programmes et les services du monde, ceux-ci se révéleront totalement inutiles si nous ne sommes pas en mesure de fournir aux victimes un endroit où elles pourront recevoir des services exhaustifs pour tenter de reconstruire leur vie brisée. Disposer de places en maison d'hébergement ou permettre l'accès à long terme à des logements abordables ne constitue pas un besoin parmi tant d'autres; c'est au contraire une nécessité absolue et une condition *sine qua non* de toute solution.**
- **Enfin, le soutien financier ne peut se limiter à de petites sommes octroyées sous la forme de subventions de projet. Nous ne réglerons pas à long terme la traite des personnes *sans* accepter de *financer* à long terme ces solutions concrètes essentielles.**